

CSAR DU 5 DÉCEMBRE 2025

PAS DE BUDGET PAS DE SUPPRESSIONS !



Après les **plus de 30 000 suppressions d'emplois** et la **double trahison de la promesse d'année blanche en 2025**. En dépit de la **reconnaissance historique des efforts consentis** depuis des années par le ministère et la DGFIP en particulier. La version initiale du projet de loi de finances pour 2026 prévoit que la DGFIP supportera, une fois de plus, **40% des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État** avec **558 nouvelles suppressions**.

Dans une audition auprès de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, **la Ministre en a même annoncé 600 supplémentaires pour 2027**. On se souvient par ailleurs que le Gouvernement Bayrou portait le principe du non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur trois qui viendra encore alourdir l'addition. Le sénat, lui, va même jusqu'à un sur deux !

Ces chiffres ont été confirmés et officiellement annoncés lors d'un **Comité Social d'Administration Ministériel le 14 novembre dernier**.

Comme chaque année à même époque était convoqué **ce 5 décembre le Comité Social d'Administration de Réseau de la DGFIP**

où devaient être présentées les évolutions d'emplois de la DGFIP pour 2026.

Depuis un certain temps les situations inédites se multiplient et la **créativité semble ne plus avoir aucune limite**.

Si le **Projet de loi de finances** a bien été **laborieusement déposé**, à l'heure où nous parlons et au regard des discussions parlementaires, rien n'indique qu'un budget 2026 sera voté. Les **suppressions d'emplois** prévues dans le PLF pour 2026 **ne sont donc, à ce stade, pas votées et a fortiori pas autorisées par la représentation nationale**.

Mieux, la [commission des finances de l'assemblée nationale réunie le dimanche 9 novembre dernier](#), après avoir largement décrit les enjeux et les difficultés de la DGFIP a adopté le **renforcement des crédits du programme 156**. Les organisations représentatives, dont **F.O.-DGFIP**, **avaient rencontrés les rapporteurs spéciaux tant sur le programme lui-même que sur la lutte contre la fraude**.

Et pourtant, **cela n'a pas empêché la Ministre de convoquer un CSAM et à la Directrice générale d'inscrire les suppres-**

sions d'emplois à l'ordre du jour du CSAR. L'an dernier, placé dans la même situation, les CSA ont été reportés après adoption de la loi spéciale.

Après des années d'adoption de budgets sans débat, voici maintenant les suppressions d'emploi sans autorisation du parlement !

Déjà illégitimes et insupportables au sens premier du terme, voilà désormais de quoi les rendre illégales.

L'administration peut donc s'arroger le droit de faire la loi et non plus seulement de l'appliquer sauf à ce que des assurances aient été données d'un nouveau passage en force du budget 2026 !

Cette attitude est **méprisante vis-à-vis des élus de la République, vis à vis des citoyens et plus encore vis-à-vis de ses agents.**

Ce CSAR est **de surcroît convoqué alors que certains représentants du personnel avaient indiqué leur indisponibilité plusieurs mois à l'avance.**

L'évolution des emplois n'est en outre inscrite à l'ordre du jour que pour information comme si cette question était désormais accessoire alors qu'elle est le cœur de nos difficultés.

Continuer à supprimer des emplois et à affaiblir le service public fiscal comptable et financier est irresponsable et dans le **contexte gravissime de multiplication d'actes désespérés** que subit la DGFIP, particulièrement scandaleux.

Hier les suppressions mettaient les agents en difficulté. Aujourd'hui, elles les mettent physiquement en danger.

F.O.-DGFIP continuera de refuser l'intolérable affaiblissement de la DGFIP, de ses missions comme de ses moyens et de combattre la dégradation continue des conditions de travail de ses agents. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas siégé en CSAR ce 5 décembre.

Il n'y a, à la DGFIP, aucun emploi de trop ! Il ne peut plus y avoir aucun emploi en moins ! L'accroissement continue de la charge de travail justifierait **au contraire la création des emplois statutaires indispensables à l'exercice quotidien des missions.**

En tout état de cause, **l'examen de la situation des emplois ne saurait intervenir qu'à l'issue des débats budgétaires du parlement.**

F.O.-DGFIP reste, même et surtout en ces temps troublés, attachés aux principes démocratiques et républicains.

SUPPRESSION D'EMPLOIS, ON NE S'HABITUE PAS !



**C'EST VOUS
POUR QU'ON SE BAT !**